

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020215 – AMR 23/034/02AU 98/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

COLOMBIE **CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / ENLÈVEMENTS**
Ofidia Sánchez (f) Eulises Trejo (h)

Personne tuée : Gilma Rosa Graciano (f)

Londres, le 2 avril 2002

Amnesty International est vivement préoccupée par la sécurité d'Ofidia Sánchez et d'Eulises Trejo, qui ont été enlevés le 30 mars. Ils ont été capturés séparément par des hommes armés, présumés être des paramilitaires opérant dans la région avec le soutien des forces armées colombiennes. On ignore où ils se trouvent, et leur situation est d'autant plus inquiétante qu'on a retrouvé le cadavre de Gilma Rosa Graciano, qui avait été enlevée en même temps qu'Ofidia Sánchez.

D'après les informations recueillies, Eulises Trejo a été enlevé par des hommes armés alors qu'il se trouvait dans son camion de livraison à 10 h 45, dans la matinée du 30 mars. Il a été vu pour la dernière fois tandis qu'il était emmené en voiture vers la municipalité voisine de Turbo, dans le département d'Antioquia.

À 11 h 45 du matin, le même jour, un bus faisant route vers la *Comunidad de paz* (« communauté pacifique ») de San José de Apartadó aurait été contraint à s'arrêter par deux hommes armés vêtus en civil. Les deux individus sont montés dans le bus et ont ordonné aux passagers de montrer leurs papiers d'identité. Ofidia Sánchez et Gilma Rosa Graciano, deux membres de la « communauté pacifique » de San José de Apartadó, ne l'ont pas fait. Elles ont été contraintes à descendre du bus, qui a ensuite pu repartir.

Ces deux femmes ont été enlevées à cinq minutes d'un poste de contrôle de l'armée colombienne. Le cadavre de Gilma Rosa Graciano a été découvert à 11 h 45 du matin le lendemain, dans la municipalité de Turbo. On ignore toujours tout du sort d'Ofidia Sánchez.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La communauté de San José de Apartadó est située dans la municipalité d'Apartadó, dans le département d'Antioquia. En mars 1997, les habitants de 17 communautés de San José de Apartadó ont proclamé qu'ils formaient une « communauté pacifique ». Leurs habitants ont alors appelé les forces de sécurité, leurs alliés paramilitaires et les groupes armés d'opposition à respecter le droit à la neutralité dont ils pouvaient se prévaloir en tant que civils, ainsi que leur droit à la vie. Depuis lors, plus de 60 membres de cette communauté ont été tués. La majorité de ces homicides ont été commis par des paramilitaires soutenus par l'armée, qui ont pu mettre en place des postes de contrôle et opérer sans être inquiétés dans la région, bien que l'armée colombienne y soit présente en force.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité d'Eulises Trejo et d'Ofidia Sánchez, dont on est sans nouvelles depuis qu'ils ont été enlevés par des hommes armés dans la matinée du 30 mars 2002 ;
- exhortez les autorités à prendre immédiatement des mesures pour déterminer où ils se trouvent et les faire libérer en toute sécurité, en leur demandant notamment de constituer sans délai une *Bloque de búsqueda* (unité spéciale de recherche), conformément aux nouvelles dispositions législatives adoptées contre les disparitions forcées ;
- appelez les autorités à mener des enquêtes exhaustives et impartiales sur ces enlèvements, à rendre publics les résultats de ces investigations, et à traduire en justice les responsables présumés ;
- demandez instamment que soit ouverte une enquête approfondie et impartiale sur l'homicide de Gilma Rosa Graciano, que les conclusions en soient rendues publiques, et que les responsables présumés soient déférés à la justice ;
- engagez les autorités à mener une enquête exhaustive et impartiale sur les liens existant entre les forces de sécurité et les groupes paramilitaires qui opèrent dans le département d'Antioquia, à rendre publics les résultats de ces investigations, et à traduire en justice les membres des forces de sécurité soupçonnés de soutenir ces groupes ou de coopérer avec eux ;
- exhortez les autorités à prendre immédiatement des mesures efficaces pour combattre et démanteler les groupes paramilitaires qui opèrent dans la municipalité d'Apartadó et dans le reste du département d'Antioquia, conformément aux engagements pris par le gouvernement et aux recommandations répétées des Nations unies.

APPELS À :

Président de la République :

Señor Presidente Andrés Pastrana Arango
Presidente de la República

Vice-Président de la République :

Vicepresidente de la República de Colombia
Dr. Gustavo Bell Lemus

Palacio de Nariño
Carrera 8 No. 7-26
Santafé de Bogotá, Colombie
Télégrammes : Presidente Pastrana, Bogotá, Colombie
Télex : 44281 PALP CO
Fax : + 57 1 566 2071
Formule d'appel : *Excelentísimo Sr. Presidente Pastrana, /*
Monsieur le Président de la République,

Ministre de l'Intérieur :
Dr. Armando Estrada Villa
Ministerio del Interior
Ministerio del Interior, Palacio Echeverry
Carrera 8a, No. 8-09, Piso 2o.
Santafé de Bogotá, Colombie
Télégrammes : Ministro Interior, Bogotá, Colombie
Fax : + 57 1 562 5298 (Si quelqu'un décroche, demandez la
ligne de fax : « *Me da el tono de fax, por favor.* »)
Formule d'appel : *Sr. Ministro, /* Monsieur le Ministre,

Vicepresidencia, Carrera 8A N° 5-57
Santafé de Bogotá, Colombie
Télégrammes : Vicepresidente Bell, Bogotá, Colombie
Fax : + 57 1 334 1138
Formule d'appel : *Excelentísimo. Sr. Vicepresidente, /*
Monsieur le Vice-Président de la République,

**Commandant de la 17^e brigade des forces armées
colombiennes** :
Comandante XVII Brigada del Ejército Nacional
General Pablo Rodríguez Laverde
Carepa, Urabá, Colombie
Télégrammes : Comandante, XVII Brigada Ejército, Carepa,
Antioquia, Colombie
Fax : + 57 4 823 6844 (Si quelqu'un décroche, demandez la
ligne de fax : « *Me da el tono de fax, por favor.* »)
Formule d'appel : *Sr. Comandante Rodríguez, /* Mon
Général, (si c'est un homme qui écrit) **ou** Général, (si c'est
une femme qui écrit)

COPIES À :

Organisation non gouvernementale (ONG) de défense des droits humains :
Comisión Intercongregacional de Justicia y Paz
AA 31861, Santafé de Bogotá
Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 14 MAI 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT
ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres
WC1X 0DW, Royaume-Uni. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones
d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS
documents. Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*